

Les Prix Territoriaux
sont organisés par :

la Gazette
les communes - les départements - les régions



Dossier de candidature

Les Prix Territoriaux récompensent les bonnes pratiques et la capacité d'innovation des services. Ils valorisent les réalisations impliquant plusieurs équipes et améliorant la qualité du service public. **Les initiatives doivent avoir déjà été concrétisées et évaluées après leur réalisation.**

Inscrivez-vous

Merci de saisir directement le texte dans le document

La collectivité candidate:

Adresse: _____

CP: _____ Ville: _____

Téléphone : _____

Le Maire

M./Mme : _____

Adresse email : _____

Le Président

M./Mme : _____

Adresse email: _____

Le directeur des services

M./Mme : _____

Adresse email: _____

Le responsable du dossier

M./Mme : _____

Fonction: _____

Téléphone : _____

Adresse email : _____

Contact presse

M./Mme : _____

Adresse email : _____

Téléphone : _____

**A retourner avant le
23 septembre 2011**

• Évaluation quantitative

* Résultat d'un sondage ou d'une enquête de satisfaction, taux de fréquentation

Documents à fournir

Merci de nous fournir en pièces jointes ou sur CD, format tiff ou jpg haute définition : le logo de votre collectivité et des photos illustrant votre travail en équipe, ainsi que tout élément susceptible d'enrichir votre dossier : communiqué de presse, document de travail, note d'information....

Droits à l'image

Je soussigné(e) _____
autorise la représentation et la reproduction à titre gracieux et non exclusif de tout ou partie des éléments constitutifs de ce dossier, notamment des photos* adressées en pièces jointes (sur CD s'il s'agit d'un envoi par courrier) dans tous types de médias quel qu'en soit le support, susceptibles de traiter des Prix territoriaux 2011 ainsi que leur reproduction et/ou représentation par les sociétés organisatrices sur les documents promotionnels de l'édition 2012 des Prix.

Je déclare et garantis disposer de toutes les autorisations nécessaires à cette fin.

*Crédits photo à mentionner (Copyright) _____

Inscription

Deux possibilités s'offrent à vous pour participer :

* Vous remplissez ce dossier en ligne, directement.

La confirmation de votre inscription vous sera adressée par mail.

* Vous téléchargez ce dossier et vous l'envoyez à l'adresse suivante avant le 23 septembre 2011 (Merci de saisir directement le texte dans le document) :

GMF Assurances
Direction des Partenariats - Prix Territoriaux
A l'attention de Michel FOUILLAUX
76, rue de Prony
75 017 PARIS

Les dossiers envoyés ne seront pas restitués.

Le règlement complet des prix territoriaux est disponible sur le site www.prix-territoriaux.fr.

Délibérations du jury

La sélection des dossiers sera effectuée par un jury conjoint La Gazette des communes et GMF en fonction de :

- * la cohérence du dossier avec l'objectif des Prix Territoriaux
- * la diversité des différents partenaires, services ou professions associés
- * l'évaluation des résultats de l'action

Le jury se prononcera sans appel et vous serez informé de ses décisions au cours du dernier trimestre 2011.

Récompenses des lauréats

* La cérémonie de remise des Prix se déroulera sur le Village Territorial dans le cadre du Salon des Maires et des Collectivités Locales le mardi 22 novembre 2011, Porte de Versailles à Paris.

* Dans un deuxième temps, une manifestation locale sera organisée à l'initiative des collectivités lauréates, afin d'associer tous les participants au projet.

* Les actions des collectivités lauréates feront également l'objet d'un dossier de présentation encarté dans l'un des numéros de La Gazette des communes en mai 2012 au moment du lancement de la 13^{ème} édition des Prix.

Les Prix Territoriaux
sont organisés par :

la gazette
des communes • des départements • des régions

